



École Notre-Dame-Saint-Joseph
*Procès-verbal de la septième séance
du conseil d'établissement
Année scolaire 2021-2022*

DATE : 14 JUIN 2022 À 19 H

1. Accueil et présence

Constatant qu'il y a quorum, Monsieur Beauchamp ouvre la séance à 19 h.

Présents

M. Éric Beauchamp, parent
M. Tarik Boudfir, parent
Mme Annie Gendron, parent
M. Christian Malo, parent
Mme Jessica Lambert, parent
Mme Carolyne Lacombe, enseignante
Mme Sylvie Michel, enseignante
Mme Cynthia Savoie, enseignante
Mme Myliane Lefebvre, technicienne SDG
Mme Sonia Leroux, TES
Mme Manon Desrosiers, directrice

Absent(s)

Mme Julie Drapeau, directrice adjointe
M. Steeve Lessard, parent

2. Questions du public

Aucune question et aucun public

3. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Malo d'adopter l'ordre du jour en y ajoutant le point suivant au varia : Proposition pour déterminer une date pour effectuer un changement de statut au SDG 2022-2023 tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

4. Adoption et suivi du procès-verbal du 17 mai 2022

IL EST PROPOSÉ par Madame Lambert d'adopter le procès-verbal du 17 mai 2022.

Adopté à l'unanimité

5. Suivis

Aucun suivi.

6. Points à traiter

6.1 Listes des fournitures scolaires

Madame Manon nous présente les listes des différents degrés. Elle souligne qu'il y a peu de changements concernant les listes scolaires de l'an prochain.

IL EST PROPOSÉ par Madame Gendron d'adopter les listes de fournitures scolaires 2022-2023 telles que présentées.

Adopté à l'unanimité

6.2 Consultation officielle sur l'ouverture de la maternelle 4 ans

Madame Manon nous informe que Le Centre de services l'a approchée concernant la possibilité d'offrir un groupe de maternelle 4 ans à temps plein à Notre-Dame-Saint-Joseph. Ils ont eu l'autorisation du MEQ pour l'ouverture et le financement de ce groupe. Comme prévu dans les balises du MÉQ, on se doit de consulter les membres du CÉ et demander notre avis quant à cette offre de service que le CSSDGS souhaite implanter dans l'école.

IL EST PROPOSÉ par Madame Sonia Leroux d'approuver l'ouverture de la maternelle 4 ans

Adopté à l'unanimité

6.3 Règles de fonctionnement de l'école 2022-2023

Madame Manon nous présente les règles de fonctionnement tout en nous indiquant les quelques précisions apportées à ce dernier. Les précisions concernent les départs hâtifs des élèves durant les heures de récréation qui sont à éviter et des précisions au niveau de la tenue vestimentaire. IL EST PROPOSÉ par Monsieur Boudfir d'approuver les règles de fonctionnement tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

6.4 Horaire de la rentrée progressive préscolaire 2022-2023

Chaque année, l'école essaie de bien accueillir les nouveaux élèves et de faciliter l'adaptation à leur nouvelle réalité. La rentrée scolaire se fera le 31 août pour tous les élèves. Un premier groupe sera invité de 10h30 à 11h45. L'autre moitié du groupe restera à la maison en matinée et vivra l'activité dans la classe durant l'après-midi. Le 1er septembre, la moitié du groupe vivra une matinée complète et en après-midi, les demi-groupes seront inversés. Le 2 septembre, une matinée et un après-midi complet pour les demi-groupes. Le 6 septembre suivant, tout le groupe vivra une matinée complète ensemble. L'horaire régulier débutera officiellement le mercredi 7 septembre.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Malo d'approuver la proposition de rentrée progressive du préscolaire telle que présentée.

Adopté à l'unanimité

6.5 Location du gymnase de l'école

Le club de Taekwon-Do Oxygen souhaite renouveler leur entente de location du gymnase du pavillon Saint-Joseph

IL EST PROPOSÉ par Madame Sonia Houle Lambert d'approuver cette demande.

Adopté à l'unanimité

6.6 Portrait de la clientèle

Madame Manon présente le portrait pour l'an prochain :

- Préscolaire 4 ans : 1 groupe-17 élèves
- Préscolaire : 4 groupes - 76 élèves
- 1^{re} année : 3 groupes - 64 élèves
- 2^e année : 3 groupes - 70 élèves
- 3^e année : 2 groupes - 64 élèves
- 4^e année : 3 groupes - 90 élèves
- 1 classe multi 3^e-4^e - 24 élèves
- 5^e année : 3 groupes - 75 élèves
- 6^e année : 5 groupes - 110 élèves

7 Mot du représentant au comité de parents

Il n'y a pas eu de suivi étant donné que M. Lessard était absent.

8 Autres sujets

Proposition pour déterminer une date pour effectuer un changement de statut au SDG 2022-2023 : Madame Myliane demande s'il serait possible de fixer une date, soit à partir du 12 septembre, pour accepter des changements de statut par les parents ceci éviterait des changements de dernières minutes lors de la rentrée scolaire qui viennent alourdir l'organisation de la rentrée.

IL EST PROPOSÉ par Madame Lambert d'approuver la proposition telle que présentée.

Adopté à l'unanimité

9 Les « Coups de cœur » et faits saillants de l'école

- Madame Michel, nous partage le projet de science des 6^e années qui consistait à fabriquer un four solaire pour faire cuire un œuf pendant une journée à l'extérieur. Un seul œuf a cuit !!! Certaines mouettes ont tenté de se régaler 😊
- Madame Lacombe, nous parle de la sortie du 3^e cycle à la qui fut une très belle expérience pour les élèves.
- Madame Manon, nous partage le grand bonheur d'avoir pu accueillir les nouveaux élèves du préscolaire ainsi que leurs parents comme par les années passées.
- Madame Houle nous parle de l'envolée des papillons que les 2^e années ont vécu.
- Madame Michel, nous parle du vernissage des 6^e années qui se déroulait à la bibliothèque que de La Prairie. Ces derniers exposaient leurs magnifiques toiles.
- Madame Leroux, nous parle du projet « Le banc de l'amitié » qui a été fait par des élèves des deux pavillons. Chaque édifice à son banc bien coloré.
- Madame Lefebvre, nous partage que dans le cadre de la semaine des services de garde, que notre SDG a gagné un prix lors d'un tirage pour un atelier de la LNI avec un organisme. Les élèves ont adoré cette activité.
- M. Beauchamp souligne l'excellent travail de Mme Manon durant ces 8 années à l'école Notre-Dame-Saint-Joseph. Il lui souhaite une belle retraite bien méritée.

10 Levée de l'assemblée

Les points à l'ordre du jour ayant tous été traités, l'assemblée est levée à 19 h 45.

Éric Beauchamp
Président du C.É.

Manon Desrosiers
Directrice